

# FLASH CONTACT OCTOBRE 2021

## **MODIFICATION ACCES AU SITE DE JOUCHY**

Grenoble Alpes Métropole a modifié les accès au site de Jouchy qui est situé dans un secteur à fort enjeu du point de vue de la protection de la nappe phréatique.

A ce sujet, veuillez prendre connaissance de la note jointe avec le flash.

## **NOUVELLE REGLEMENTATION SUR LES PNEUX NEIGES**

À partir du 1er novembre 2021, chaînes ou pneus d'hiver seront obligatoires en zones montagneuses.

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes ou de pneus d'hiver sera étendue à partir du 1er novembre 2021, comme le prévoit le décret n°2020-1264 paru au Journal Officiel le 18 octobre 2020.

Les préfets des départements situés dans des massifs montagneux devront établir la liste des communes où un équipement des véhicules devient obligatoire en période hivernale, c'est-à-dire du 1er novembre au 31 mars. Cette liste sera établie avec et après consultation des élus locaux concernés.

## **EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE**

Depuis un an M.Masnada notre maire avait émis l'idée de décorer les huit jardinières disposées sur les bords de nos routes et rues. C'est chose faite grâce à Nicole Doris qui a trouvé un artiste peintre Anthony Saily qui avait décoré un hôtel à la Morte et après validation de la commission culture et communication et du conseil municipal Anthony a été mandaté pour l'embellissement des jardinières pour un montant de 2000€ TTC. Face à l'engouement des habitants sur les équipements embellis, une demande d'intervention sur d'autres supports de la commune a été adressée au maire. Finalement ce sont 5 autres jardinières implantées dans différents secteurs de la commune ainsi que le mur de la place de l'église qu'Anthony a réalisé pour un coût total de 3500 € TTC. Anthony est reparti vers d'autres horizons mais il a été très touché par la gentillesse des villageois.

# *FLASH CONTACT OCTOBRE 2021*

## **SPECTACLE DE MAGIE**

Nous vous rappelons que la municipalité en partenariat avec la métropole propose un spectacle de magie le samedi 23 octobre 2021 à 20h30 à la salle polyvalente. Ce spectacle sera présenté par David Coven, passé au plus Grand Cabaret du Monde, et son partenaire Luc Parson, directeur de l'école de magie de Grenoble. L'entrée sera gratuite.

Au vu du contexte sanitaire incertain, l'entrée à la salle sera conditionnée à la présentation du pass sanitaire ou d'un test Covid de moins 72 heures. Le port du masque sera obligatoire pendant la représentation.

## **LES PETITS PLATS DE MEGANE**

Je m'appelle Mégane et je viens de créer mon entreprise. Je cuisine des produits frais et locaux que je livre directement chez vous. Mes menus sont établis à la semaine avec des produits de saison. Je propose un menu unique par jour avec entrée, plat et dessert. L'entrée et le plat sont à 11,70 € et le dessert est à 2,20 €. Tout est fait maison. Je n'utilise pas d'emballages à emporter. Je livre dans des plats en verre qui passent au four et au micro-ondes et que je récupère à chaque livraison.

Vous pouvez me joindre soit par téléphone au 06 32 38 89 82 soit par mail à l'adresse suivante : [megane.didier@orange.fr](mailto:megane.didier@orange.fr).

## **SOU DES ECOLES**

Le Sou des écoles remercie l'équipe enseignante, les parents, les habitants ainsi que la mairie pour leurs participations et enthousiasme aux différentes actions qu'il a menées tout au long de l'année. Nous tenons à remercier tout particulièrement le club de ski pour sa généreuse donation. Malheureusement les conditions sanitaires imposées ne nous ont pas permis d'organiser des événements tels que la kermesse. Selon l'évolution des conditions sanitaires, nous envisageons de réaliser une fête de rentrée.